

LETTRE n° 6 du 15 janvier 2015 aux SOCIETAIRES de la SNN

Chers sociétaires

Le COMITE DIRECTEUR vous renouvelle à l'occasion de cette première lettre de l'année ses meilleurs vœux de Santé et Bonheur pour 2015 .

Le président Jacques Hurley, accompagné du secrétaire général Jean-Pierre Bousquet et de Joseph Rivel a été reçu le mardi 13 janvier par M. le Maire de Narbonne, Didier Mouly, pour une rencontre informelle visant à apaiser les tensions.

Me Mouly a demandé au président de la Nautique de mettre fin à la convention passée avec l'association "à tout bout de chant" pour l'occupation du "Nautic chant", en précisant qu'il applique en cela les directives des autorités préfectorales. Il a précisé que le bâtiment sera ensuite rasé afin de ramener le littoral de l'étang à son état naturel.

Concernant les travaux en cours au Pavillon, le Maire a demandé à M.Hurley de lui organiser un rendez-vous sur le chantier, avec M.Moreno, afin que ce dernier puisse lever toute ambiguïté sur ce qu'il entend y faire et sur son implication.

Un conseil portuaire sera organisé en Mairie le mardi 20 janvier à 14h 30, sous la présidence du Maire.

Enfin Me Mouly a demandé aux responsables de la SNN, "dans un souci d'apaisement, compte tenu des tensions existantes" de surseoir à l'enlèvement du bateau de M.Claudic.

L'année 2014, bien agitée lors du dernier trimestre, s'est terminée sur une réunion du Comité Directeur en commission de discipline. M.Jacky Claudic y était invité à s'expliquer sur le détournement du fichier des adhérents, l'usurpation de l'adresse de la SNN et la diffusion de propos calomnieux et d'informations mensongères de nature à nuire à l'image de la SNN. Convoqué à deux reprises, M.Claudic a refusé de se présenter. Les 14 membres de la commission, réunis le 20 décembre, ont décidé par une abstention, trois demandes de blâme et dix demandes d'expulsion, de prononcer l'expulsion de M.Claudic, en vertu des articles 1-4 du règlement intérieur et 9 des statuts.

La reprise en 2015 est heureusement partie sur de meilleures bases avec l'attribution par le Conseil régional d'une subvention d'équipement exceptionnelle de 10.000 euros pour l'achat de matériel à l'Ecole de Voile, suite au succès de la deuxième édition du Championnat de France Espoirs Extrême Glisse. L'engouement auprès des jeunes s'est fait sentir au niveau des demandes d'adhésion à l'équipe de sport de l'école de voile et l'apport de la région va nous permettre de faire face aux besoins en matériel. Une réponse aux propos d'un sociétaire qui, dans Midi Libre, a déclaré que de telles manifestations n'apportent rien.

Les premiers jours de janvier ont également vu le début des travaux de réfection interne du Pavillon, l'objectif restant de disposer d'un lieu de restauration ouvert à tous, géré par des professionnels, avec un cahier des charges précis. Dans le même temps, l'ancien chalet du secrétariat a été transformé en Club-House, équipé de distributeurs de boissons et susceptible de recevoir une trentaine de personnes et ouvert aux seuls adhérents.

Le calendrier des épreuves sportives 2015 a été entériné par la FF Voile. Il prévoit deux championnats de France, la glisse pour les scolaires en mai, puis l'extrême glisse (pour la troisième fois à la demande de la FFV), en fin août. Trois championnats de ligue, extrême glisse, voile légère et voile radio commandée, et neuf étapes du trophée habitable Pierre Déjean, dont une étape du Tour de France Micro couplée à la Coupe de Méditerranée des Corsaires. (Calendrier consultable sur le Site de la SNN : lanautiquenarbonne.unblog.fr).

AMICALEMENT

A Narbonne, le 15 janvier 2015

Pour le comité Directeur
le Président

